

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-
soute: **Bystronic précision laser S.A., Crissier**
2. Nom et siège de la société anonyme repreneuse: Bystro-
nic Laser S.A., Niederönz
3. Décision par: l'assemblée générale
4. Date de la décision: 09.12.1997
5. Echéance de préavis des créances: **15.07.2002**
6. Adresse pour la déclaration des créances: Bystronic Laser
S.A., Industriestrasse 21, 3362 Niederönz
7. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs préten-
tions.
8. Remarques: Les créanciers sont avisés que les biens des
deux sociétés peuvent être confondus selon l'art. 748 chiffre
6 CO en relation avec l'art. 745 CO après l'expiration d'un
délai de trois mois dès le jour où l'appel aux créanciers a été
publié pour la troisième fois.

Graf & Krummenacher Notariatsbüro
4912 Aarwangen

(00415484)